



3 avril 2020

Soutien financier communautaire à la suite de la pandémie de COVID-19

À tous nos partenaires communautaires, organisations, organismes sans but lucratif et à ceux qui soutiennent les plus vulnérables de notre communauté, nous aimerions vous entendre sur la façon dont les Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR) peuvent vous aider financièrement afin que vous puissiez continuer d'offrir le meilleur soutien à notre communauté en ces temps difficiles.

Le 23 mars 2020, le gouvernement provincial a annoncé un investissement de 200 millions de dollars dans le financement des services sociaux pour aider à protéger la santé et la sécurité des personnes les plus vulnérables de la province en réponse à l'épidémie de COVID-19.

Si vous fournissez des services nouveaux ou améliorés de soutien aux personnes vulnérables dans Prescott et Russell en ce qui concerne l'itinérance, le logement, la sécurité alimentaire, les personnes âgées, les jeunes, etc., en raison du COVID-19, nous vous demandons de soumettre votre demande **d'ici le mardi 14 avril 2020**, en nous fournissant les informations suivantes :

- Nom complet de l'agence ou l'organisme ;
- Contact principal (nom, téléphone, courriel) ;
- Description brève du service ou du soutien communautaire que vous fournissez ;
- Valeur de la demande d'aide financière ainsi qu'une brève description de la façon dont les fonds seraient utilisés pour répondre aux besoins durant et après la pandémie de COVID-19.

Envoyer votre demande à l'attention de Alain Lacelle, gérant des Services de logement, à alacelle@prescott-russell.on.ca. Pour toute question, téléphonez au 613-675-4642, au poste 6500.

Veillez noter que la soumission d'une demande ne garantit pas une aide financière totale ou partielle.